

Rapport du MISE pour le plénum du 19 juin 2012

1. PV de la séance du 15 décembre 2011

Pas de modifications.

2. Prorogation de crédits budget/comptes 2011

Aménagement places vers le Home, réfection de la salle de gym de Charnot et Ban Lantière, nous souhaitons que ces travaux se réalisent rapidement et soutenons ces diverses prorogations de crédits.

3. Crédit Complémentaires

Messieurs les présidents de la commune et du conseil général, messieurs les conseillers communaux, madame et messieurs de l'administration, collègues du conseil général, représentant de la presse et membres du public, bonsoir.

Comme nous l'a rapporté la commission de gestion, l'étude des comptes de Planète-enfants révèle un déficit comptable et non un déficit de fonctionnement. Contrairement à ce qu'une lecture rapide des comptes le fait supposer, le déficit annoncé de l'exercice 2011 ne reproduit pas les coûts réels de Planète-enfants. Le déséquilibre de l'exercice provient plus d'omissions comptables que d'un service qui pourrait paraître trop coûteux. Le contrôle des comptes par la commune a également permis d'écarter toute action malveillante de la part des gestionnaires de Planète-enfants.

Il est regrettable que le flou qui a régné sur ce dossier ait conduit à véhiculer une fausse rumeur faisant croire que l'association Planète-enfants réduira ses prestations et qu'une liste d'attente sera mise en place pour l'accueil des enfants. Il ne doit pas en être ainsi.

Le MISE réitère toute sa confiance à cette structure et à sa nouvelle direction. Nous pouvons également compter sur notre collègue du conseil général, Monsieur Jean-Luc Maechler, qui a repris la gestion des comptes et sur le contrôle, dorénavant systématique, des comptes par l'administration communale. Ces mesures corrigeront assurément rapidement les défaillances constatées.

Avant-gardiste, il y à 10 ans et reconnu par tous, les prestations de Planète-enfants sont devenues nécessaires et même indispensables pour de nombreux habitants de Fully ; la société change, elle évolue et demande de nouvelles structures d'accompagnements pour répondre à la demande toujours grandissante. Donnons rapidement les moyens à Planète-enfants pour répondre à ces nouvelles demandes, en leur réservant le 3^{ème} étage du bâtiment de Planète-enfants.

En conclusion, le MISE soutien la demande de prorogation de crédit pour la garderie d'enfants et les crèches.

La demande de prorogation de crédits concernant le dépotoir Morens Creppier, nécessaire pour la protection de la Belle Usine, est approuvée sans commentaire.

4. Comptes 2011

En cette fin de législature, le MISE salue les bons résultats des comptes 2011.

La marge d'autofinancement est certes tout juste de 100 %, ce qui est satisfaisant, et qui s'explique suite aux nombreux investissements réalisés.

Le bénéfice n'est que de Frs 700'000, alors qu'il aurait pu être bien plus élevé, sans l'amortissement des FMdF.

Pour le MISE cet amortissement est une bonne chose, au vu de la faible valeur des infrastructures hydroélectriques vieillissantes de notre commune.

La faible pluviométrie de l'année 2011 n'arrange rien, mais ne pourra pas continuellement être un argument justifiant le déficit de l'exercice.

De ce fait, nous souhaitons que la commune organise, dès l'année prochaine, avec les nouveaux élus, une réunion présentant l'état actuel des FMdF. La commune étant majoritaire, les élus sont en droit de connaître les options proposées pour l'amélioration de la rentabilité de cette société. De futurs projets permettront peut être d'améliorer l'état des comptes des FMdF et par là, ceux de la commune.

Les comptes des SI, et plus particulièrement ceux liés à la réparation des conduites du réseau, nous préoccupent. Le réseau est encore majoritairement constitué de conduites en acier datant des années 60. Ces conduites sont très fragiles et se cassent régulièrement, occasionnant de nombreux et coûteux frais – 320'000 Frs en 2011. Actuellement le renouvellement de ces conduites n'est que de 1 km/an, ce qui est bien insuffisant. Au vu de l'étendue du réseau, un renouvellement de 2 km par année serait nécessaire. Des investissements massifs sont donc à réaliser dans le service des eaux, ce qui ne va pas améliorer le pourcentage d'autofinancement dans les années à venir.

Le MISE profite de saluer le travail déjà accompli et encourage le service industriel à poursuivre dans la voie du renouvellement du réseau.

Pour conclure, Fully se trouve être actuellement la dernière commune valaisanne dans le classement des capacités financières par habitant. Avec la nouvelle RPT, le volume des subventions versées à Fully va fortement baisser et par là, ne pas faciliter les investissements futurs. Avec l'engagement des nouveaux chefs de services et de collaborateurs pour renforcer les équipes en place, la commune veut se donner les moyens de réaliser les tâches avec un maximum d'efficacité et ainsi éviter des dépenses inutiles.

Le MISE adresse ses remerciements à l'ensemble des collaborateurs de l'administration communale pour le travail accompli, travail qui ne s'est pas toujours réalisé dans les meilleures conditions. Le MISE encourage le conseil communal à poursuivre la restructuration de l'administration, afin d'augmenter l'efficacité des services de la commune.

Merci pour votre attention.

5. Règlement « aide aux familles »

Le MISE soutient la proposition de la commission sociale visant l'adaptation du montant minimum de l'aide en fonction du coût de la vie.

6. Postulat n°61, adaptation des taxes communales et de l'indexation

Sandrine défendra le postulat. Permis de construire, services auto-financés

7. Postulat n°62, installations solaires thermique sur les bâtiments collectifs

Vincent défendra le postulat. Expliquer le moyen d'encouragement, donner des exemples. Différence avec les subventions. Conseils pour les PPE en cas de changement de chaudière.

Mesdames et Messieurs,

Le principe des panneaux solaire thermique est relativement simple, mais souvent mal connu par bon nombre de citoyens.

Il s'agit de chauffer de l'eau en profitant de l'énergie gratuite offerte par le soleil. Cette eau chaude est utilisée pour l'eau sanitaire et peut également fournir un appoint plus ou moins conséquent au chauffage.

Mais ce qui ne transparaît pas toujours du premier coup, c'est que cette eau chaude peut aussi être utilisée pour les machines à laver la vaisselle et le linge ; eau qui normalement est chauffée par les résistances électriques de ces diverses machines, avec des puissances électriques non négligeables.

L'intérêt, pour la commune, de soutenir l'installation de panneaux solaires thermique, réside dans la réduction de la consommation électrique. Celle-ci pouvant être valorisée ailleurs, par la vente sur le réseau.

Le postulat demande à la commune « d'étudier un mode d'encouragement ».

Il ne s'agit pas de mettre en place des subventions et de distribuer les deniers publics aux privés, mais d'inciter et de faciliter le passage des privés à l'énergie solaire, pour le bien de la collectivité.

L'encouragement peut, par exemple, se faire par la mise en place d'un bureau de l'énergie capable de renseigner, de soutenir ou d'aiguiller les propriétaires d'appartements en passe de changer une installation de chauffage dans un immeuble. Souvent démunis, face aux problèmes techniques et à la nouveauté, ils ne souhaitent pas s'engager dans cette voie.

Les installations solaires thermiques ne sont pas complexes, elles sont bien plus simples à installer et à intégrer lorsqu'elles sont prévues dans les plans de construction des immeubles dès la genèse du projet.

Pour les nouveaux bâtiments collectifs, l'investissement supplémentaire dissuade souvent les architectes et propriétaires, alors qu'une étude réalisée par un bureau spécialisé démontrerait tout l'intérêt économique de ce type d'installation. En proposant un audit énergétique à tout nouveau projet de construction d'immeuble, la commune a le moyen de sensibiliser les entrepreneurs à la technologie du solaire thermique.

Des mesures fiscales et un règlement de construction, en adéquation avec les panneaux solaires, sont deux autres moyens d'encouragement possibles.

Les bienfaits du soleil permettent jusqu'à présent à Fully d'être « la capitale » de l'arvine, faisons qu'elle soit aussi connue pour ses énergies solaires.

Merci pour votre attention.

8. Postulat n°63, parler pour que notre population entende...

Le MISE soutien la volonté d'améliorer la communication générale, en mettant notamment les PV des plénums sur le site de la commune et la diffusion des rapports des commissions, mais pour des raisons de coûts nous nous opposons à l'enregistrement vidéo des plénums. Chaque citoyen a déjà la possibilité de suivre, en direct les plénums. De manière générale nous encourageons le conseil communal à plus de communications officielles.

Le rapporteur du MISE, Vincent Günther, le 19 juin 2012